



COMPTE RENDU

REUNION D'ETAPE STRATEGIE PROVINCIALE

« FORET D'AVENIR »

Bilan 2020-2022

3 MAI 2023

SEANCE PLENIERE

Format

- Séance plénière avec interventions suivie d'un atelier participatif
- Mercredi 3 mai de 8h30 à 12h, Centre administratif de la province Sud.
- Participants : 53

Présence province Sud :

Philippe Blaise, Vice-président de la province Sud

Yoanne Massemin et Justine Coursin, Bureau de la stratégie, Direction du développement durable des territoires, province Sud.

Déroulé :

HORAIRE	ACTION - THEME	INTERVENANT
8H15	Accueil café	
8H45	Mot d'ouverture par Philippe Blaise Rappel des enjeux	Philippe Blaise
8H50	Rappel du contexte Bilan des actions menées par la province Sud sur la période 2020-2022 Actions réalisées Focus : restauration écologique, plan de prévention des feux, protection des mangroves	Yoanne Massemin Justine Coursin Céline Hirzel Vincent Mary Emmanuel Coutures
9H30	Bilan des actions menées par les ambassadeurs Forêt d'Avenir sur la période 2020-2022	SOS Mangrove Forêt sèche du Mont Venus Caledoclean Mocamana Noé WWF Nouvelle-Calédonie Conservation Internationale
10H00	Perspectives Projets 2023 de la province Sud Plan d'action Sud Forêt	Justine Coursin Ricardo Pinaila Rodriguez
10H30	Pause	
10H45	Atelier participatif	Animé par la 3DT
11h45	Restitution et conclusion des ateliers	

Discours d'ouverture de la séance (P. Blaise, Vice-président de la province Sud)

« Cette rencontre nous permet aujourd'hui de faire un bilan d'étape sur la stratégie reboisement Forêt d'Avenir de la province Sud, lancé en 2020. Merci à tous les participants d'avoir répondu présent et aux équipes de la DDDT de l'avoir organisée. Nous partageons tous cette conviction, que nous devons être actifs à la lutte mondiale contre le réchauffement climatique et à la formation des générations futures sur les enjeux environnementaux. La province Sud réunit les énergies, les compétences et s'est engagée financièrement pour mettre en œuvre la politique de reboisement définie en concertation avec les acteurs. Nous avons la chance d'avoir un monde associatif très dynamique et solidaire autour de la thématique depuis plusieurs années, ce qui nous permettra d'atteindre nos objectifs communs. »

Présentation

Voir en annexe.

Echanges et discussion

Intervenants	Interventions
Association Mocamana	<p>Quel est le détail des postes du budget de 700MF indiqué pour le reboisement ?</p> <p>Réponse PS :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre de la stratégie reboisement par la province sud (restauration des milieux, plantations, mis en défend, lutte contre les menaces, prévention des feux) : 200 MF – Parc de la Cote Oubliée : 250 MF – Aires éducatives environnementales (a2e) : 13 MF – Appels à projets agroforesterie 2022 : 23 MF – SudForêt : 75 MF – Ambassadeurs « Forêt d'avenir » : 30 MF – Associations environnementales & autres structures : 115 MF
Participant	<p>Quelle est l'action de Sud Forêt, quelle surface a été plantée en sylviculture jusqu'à présent et quel est le bilan économique ?</p> <p>Réponse P. Blaise (Vice-président de la province Sud)</p> <p>La structure Sud Forêt est cofinancée par la province Sud. Un travail important a été mené afin de trouver un système de financement durable, sous forme de prêt sur plusieurs années. Une fois la structure autonome financièrement, un remboursement des montants attribués est prévu, l'objectif étant vraiment la pérennisation de l'outil.</p> <p>Réponse R. Pinilla-Rodriguez (directeur Sud Forêt)</p> <p>Sud Forêt a obtenu la garantie d'un financement jusqu'en 2030 avec un objectif de plantation de 90 ha/an, dont 50 ha de santal (pour la cosmétique et la parfumerie) et 40 ha de pinus (pour alimenter la NC en bois à hauteur d'un tiers des besoins). La stratégie consiste à planter des espèces qui seront à maturité à 20/25 ans, afin de rentabiliser l'activité rapidement. A ce stade, 1600 hectares d'espèces type essences locales ont été plantés et 680 hectares de pinus.</p>

ATELIER PARTICIPATIF

Contexte :

La stratégie Forêt d'Avenir a été élaborée en 2020 à la suite d'ateliers participatifs avec les acteurs du reboisement. Un plan d'environ 78 actions a été défini selon trois axes, la forêt productive, la forêt naturelle et les synergies entre forêt productive et forêt naturelle. Certaines actions ont été mises en œuvre à ce stade soit par la province Sud, soit par les ambassadeurs Forêt d'Avenir. Cependant, un grand nombre d'actions n'a pas encore été engagé.

Objectifs :

1. Rassembler les acteurs et échanger sur les actions de la stratégie de reboisement
2. Reprioriser les actions
3. Identifier des solutions pour mettre en œuvre les actions prioritaires

Animateurs DDDT :

- Céline Hirzel
- Christophe André
- Léa Cherriffa
- Justine Coursin
- Sandra Sontheimer
- Loic Bourguine
- Yoanne Massemin

Technique d'animation

1. Gommétocratie : Reprioriser les actions de la stratégie reboisement
2. Brainstorming & fiche action : ouvrir la discussion autour des leviers et des freins à la mise en œuvre des actions retenues lors de la première étape et compléter une fiche action pour faciliter leur mise en œuvre
3. Restitution

Temps imparti : 1h30

ETAPE 1

Reprioriser les actions initialement identifiées dans la stratégie reboisement

ACTIONS	VOTE
Forêt productive (10 actions)	
Inciter à l'intégration de l'arbre dans les propriétés agricoles	13
Contribuer à la définition de « packages d'arbres » à usages variés	5
Soutenir des programmes de recherche et développement sur les usages des plantes locales, expérimenter	10
Co-construire des programmes de formation des acteurs	7
Diffuser largement les connaissances	9
Contribuer au développement de la filière de pépinières	10

Cohérence des politiques publiques d'aides aux agriculteurs	8
Développer des modèles de financements innovants pour la sylviculture	10
Soutenir la création d'une filière de plantes à huiles essentielles, pharmacopée, tinctoriales	10
Soutien public à la filière bois	4
Forêt naturelle (8 actions)	
Contribuer à mieux connaître les dynamiques de régénération naturelle	8
Protéger les forêts des menaces	11
Proposer des outils de cartographie et de planification de la restauration	10
Contribuer à restaurer des zones écologiquement importantes	7
Préserver la richesse de la biodiversité locale	8
Identifier et rendre visibles les services écosystémiques rendus par les forêts	3
Valoriser les forêts urbaines	5
Travailler avec les communes rurales	8

Le volet de la stratégie portant sur « les synergies entre forêt productive et naturelle » n'a pas été abordé.

ETAPE 2

Echanger autour des actions ayant été défini comme prioritaires par rapport aux autres et définir des fiches action ou des propositions pour leur mise en œuvre

- Formation de deux groupes de 8-10 personnes

Forêt productive : total 10

- Sudforêt : Raphaëlle Farsi & Ricardo Pinilla-Rodriguez
- Conservation Internationale : Thomas Auger
- ŒIL : Isabelle Rouet
- CAP NC : Sébastien Utard
- 3DT : Christophe André, Sandra Sontheimer, Loic Bourguine, Justine Coursin, Dominique Garnier

Forêt naturelle : total 10

- Mocamana : Christine Pollabauer
- ANCB : Nathalie Baillon
- Conservation Internationale : : Cédric Haverkamp
- Conseil de l'eau : Régis Roustan
- Forêt sèche du Mt Venus : Philippe Huart
- Enaxis : Jean-Jacques Villegente
- Noé : Sébastien Taclet
- 3DT : Léa Cherriffa, Céline Hirzel, Vincent Mary, Yoanne Massemin

SYNTHESE DES ATELIERS

FORET PRODUCTIVE

FICHE ACTION : *Contribuer au développement de la filière pépinière*

Etat de l'action : partiellement engagée

Freins identifiés :

- Disponibilité et accès aux graines et aux semences
- Aide à l'achat d'engrais pour les pépiniéristes
- Absence de système de convention ou de contrat avec les pépinières, difficultés pour les pépiniéristes d'engager des plantations sans visibilité

→ Propositions d'actions :

Organiser des animations avec les pépiniéristes

Objectif: Former et informer les professionnels de la filière afin de répondre aux besoins d'approvisionnement en plants divers

- Proposer une journée technique au 2^e semestre 2023
- La CAP NC organise déjà ce type d'animation, et est en relation avec un réseau de pépiniéristes, possibilité de créer un partenariat avec la province Sud pour co-animation par exemple sur le site de Port Laguerre (la PS agréée actuellement 4 pépinières fruits)
- Réunir le plus de pépiniéristes possibles, l'association des producteurs etc.
- Définir le contenu de l'animation : grouper les commandes, passer des contrats pour sécuriser les commandes, techniques de plantations, type de plants etc.

Pilotes : CAP NC, Bureau du reboisement de la DDDT

Délai : 2^e semestre 2023

FORET PRODUCTIVE

FICHE ACTION : *Diffuser largement les connaissances*

Etat de l'action : non engagée

Constat :

- De nombreuses données sur le reboisement (études, guides, schémas, rapports etc.) existent mais ne sont pas capitalisées, la donnée est parfois difficilement accessible.
- Plusieurs plateformes numériques proposent des informations (CEN, Endemia etc) mais un espace qui regroupe l'ensemble des informations ou des liens vers les sites n'existe pas.
- Il est important de prévoir un autre canal de diffusion que le numérique pour favoriser l'accès à l'information pour tous

Objectif :

- Faciliter l'accès aux données pour les acteurs privés et publics

→ Propositions d'actions :

1/-Capitaliser les données existantes sur une plateforme numérique existante

- Utiliser une des plateformes existantes et y intégrer un espace permettant de capitaliser les informations et de les rendre accessible au public (ne pas créer de nouvelles applications ou sites pour cela)
- Les plateformes suivantes peuvent être une option à étudier : Agriconnect, Agripedia, association AGIR

2/-Organiser des visites à thème in situ pour diffuser la connaissance

- Organiser des visites sur site et regrouper les acteurs concernés pour diffuser la connaissance, en plus des plateformes numériques (SudForêt, Port Laguerre etc.). Cela peut être sous forme de réunion ou de groupe de travail par thème.

FORET PRODUCTIVE

FICHE ACTION : *Inciter les agriculteurs à planter des arbres*

Etat de l'action : Non engagée

Constat :

- Peu d'actions engagées en dehors du lancement d'un appel à projets pour le développement de l'agroforesterie lancé par la province Sud en 2022 afin d'inciter les professionnels à planter des arbres : 10 projets retenus

→ Propositions d'actions :

1/-Prévoir un accompagnement technique des professionnels

- Proposer une ou plusieurs journées techniques à thème afin d'aider les professionnels à planter des arbres

2/-Production de supports techniques

- Proposer des fiches techniques pour favoriser l'auto production de plants (ex création de pépinière etc.)
- Utiliser les supports existants (ex guide du pépiniériste de Noé) et veiller à leur large diffusion

3/-Prévoir un accompagnement financier des professionnels

- Apporter une aide provinciale pour inciter les acteurs à planter des arbres (reconduction de l'AAP provincial 2^{ème} semestre 2023)
- Prévoir une meilleure communication autour de ce dispositif financier via les réseaux professionnels etc.

Identification des prérequis :

- Communiquer autour des actions qui seront mises en œuvre multicanal

Identification des freins éventuels à sa mise en œuvre :

- Identifier les coûts : achat ou production de plants, mise en place, analyse du retour sur investissement etc.

FORET NATURELLE

Contribuer à protéger et à augmenter la forêt naturelle

Etat de l'action : certaines actions engagées

Objectifs:

- 0% de surface forestière impactée en 2030
- Protéger l'existant (les espaces naturels ou espaces restaurés)

Identification des leviers, facteurs de réussite pour sa mise en œuvre :

- Soutien politique auprès des organismes de recherche pour mettre en œuvre les actions
- Recherche de financement sur le moyen et long terme
- Disposer de moyens techniques nécessaires à la restauration (manque de chercheurs compétents dans le domaine)
- Développer des partenariats notamment avec les scientifiques
- Coordonner les acteurs dans leurs actions
- Faire adhérer les populations locales aux projets de restauration
- Rendre accessible toutes les informations existantes et disponibles aux acteurs (études, schémas, rapport etc.)

Suites à donner

- Former un comité de pilotage de la stratégie Forêt d'avenir pour le suivi du plan d'actions qui concerne la forêt naturelle
- Fixer des objectifs à horizon 2030

ACTION : Contribuer à mieux connaître les dynamiques de la régénération naturelle

→ Propositions d'actions :

- Identifier les sites où la forêt peut se régénérer seule de manière efficace et où il faut agir davantage :
 - S'intéresser à la régénération naturelle des zones incendiées, espèces impactées, aux espèces qui repoussent en premier, aux dynamiques de la régénération
 - S'intéresser davantage à la régénération des zones naturelles post incendie : enrichissement des sols (engrais, matières organiques etc. sans intervenir au niveau des plants) – à l'échelle PS – CDC en prestation etc. aider à la cicatrisation des zones brûlées
- Rendre accessible et développer des outils adaptés des connaissances et valoriser ces démarches, par exemple une application mobile (Vérifier si l'application Endemia correspond aux besoins, former un groupe de travail sinon pour son élaboration)
- Etre très vigilant à la gestion des parcelles de production (surtout les impacts des nouveaux hybrides) qui pourraient menacer, se disséminer dans les parcelles naturelles : planification et contrôle en zone de lisière à avoir

ACTION : Protéger la forêt des menaces

- Mettre un place un plan de gestion concerté et dédié à la lutte contre les espèces envahissantes, notamment en zones éloignées sinon les projets de restauration ne seront pas efficaces
 - Organiser un groupe de travail avec les acteurs concernés : état des lieux, constat, objectifs, actions, suivi etc.
 - Identifier des financements sur plusieurs années pour permettre la mise en œuvre d'un plan d'actions spécifique sur le long terme
- Favoriser l'émergence de projets et initiatives citoyennes, locales et participatives pour contribuer à la lutte contre les menaces : lancer un appel à projets ou un appel à manifestation d'intérêt afin d'identifier des acteurs

ACTION : Préserver la richesse de la biodiversité locale

→ Propositions d'actions :

- Renforcer la production des espèces en pépinière
 - Proposer des formations et certifications aux pépiniéristes
 - Favoriser la montée en compétence des micro-pépinières, notamment avec des formations continues
 - Intégrer au projet les botanistes, guides, formateurs, collecteurs de graines
 - Accompagner les communes
 - Créer des partenariats : IAC, pépinières, DEFE, CFPPA, associations, CAP

ACTION : Proposer des outils de cartographie et de planification de la restauration

- Lancer une étude spécifique afin d'obtenir davantage de données.
- Définir les indicateurs multicritères, hiérarchisation, faire un inventaire des terrains. Prioriser les zones selon les enjeux (corridors écologiques etc.)
- Créer une application mobile ou un site internet capitalisant ces données : communiquer sur cet outil, former si besoin.
- Créer un guide de la restauration avec données et recommandations

SYNTHESE DES ECHANGES

La province Sud s'engage à poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions et à engager de nouveaux projets en concertation avec les acteurs, qui contribueront à la stratégie de reboisement :

1. Un comité de pilotage de la stratégie Forêt d'Avenir sera organisé afin d'assurer un suivi régulier du plan d'actions et de veiller à l'atteinte des objectifs fixés. Une première date sera proposée fin 2023 aux acteurs.
2. Un comité technique sera mis en place regroupant les ambassadeurs et associations environnementales pour suivre les actions en cours et lancer de nouveaux projets lorsque ce sera nécessaire.
3. Les actions retenues comme prioritaires et les propositions issues des ateliers seront mises en œuvre avec les acteurs concernés. Des réunions, groupes de travail et autre format adéquat seront organisés afin de planifier les opérations.
 - Proposer une ou plusieurs journées techniques pour les pépiniéristes agréés et non agréés en province Sud afin d'échanger autour des pratiques, de la formation, d'initiatives etc.

- Proposer une ou plusieurs journées techniques à thème afin d'inciter et d'aider les professionnels à planter des arbres au sein de leurs exploitations : accompagnement technique, démonstration, formation, supports pédagogiques
- Intégrer à une plateforme numérique existante toutes les données capitalisées concernant le reboisement en province Sud et organiser leur diffusion sur le terrain également
- Créer une cartographie qui permettra d'identifier les sites prioritaires pour la restauration de la forêt naturelle
- Définir un plan de gestion concerté de lutte contre les menaces qui pèsent contre la régénération de la forêt naturelle

CONTACT – PROVINCE SUD

Chargée du pilotage de la stratégie reboisement en province Sud

Direction du développement durable des territoires de la province Sud

Justine Coursin

justine.coursin@province-sud.nc

Tél. 20 34 44

Responsable du Bureau du reboisement

Direction du développement durable des territoires de la province Sud

Céline Hirzel

celine.hirzel@province-sud.nc

Tél. 20 34 32